

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

QATAR NATIONAL BANK SAQ

(Succursale)

Montant de la dotation : 362 547 294 €
Adresse de la succursale en France : 65, avenue d'Iéna, 75116 Paris
314 258 120 R.C.S. Paris

Documents comptables annuels

I. — Bilan publiable au 31 décembre 2016

(En milliers d'euros.)

Actif	Code poste	Exercice N	Exercice N-1
Caisse, Banques Centrales, CCP	010	28 389	29 142
Effets Publics et Valeurs assimilées	020		
Créances sur les Établissements de Crédit	030	3 508 477	1 844 738
Opérations avec la Clientèle	048	2 185 585	2 102 351
Obligations et Autres Titres à revenu fixe	060	609 736	498 653
Actions et Autres Titres à revenu variable	070		
Participations et autres titres détenus à long terme	091		
Parts dans les Entreprises liées	100		
Crédit-bail et Location avec Option d'Achat	110		
Location Simple	120		
Immobilisations Incorporelles	130	317	436
Immobilisations corporelles	140	1 368	1 824
Capital souscrit non versé	150		
Actions Propres	160		
Comptes de négociation et de règlement	165		
Autres Actifs	170	2 444	2 396
Comptes de Régularisation	180	9 204	22 910
Total actif	L98	6 345 520	4 502 450

Passif	Code poste	Exercice N	Exercice N-1
Banques Centrales, CCP	300		
Dettes envers les établissements de crédit	310	2 747 357	2 467 921
Opérations avec la Clientèle	348	3 180 721	1 660 189
Dettes représentées par un titre	350		
Autres Passifs	360	784	1 683
Comptes de Régularisation	370	6 249	6 365
Comptes de négociation et de règlement	375		
Provisions	380		
Dettes subordonnées	430		
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	420		
Capitaux Propres Hors FRBG (+/-) et hors résultat	435	383 189	344 188
Capital souscrit	440	362 547	323 547
Primes d'Emission	450		
Réserves	460		
Ecarts de Réévaluation	470		

Provisions réglementées et Subventions d'investissement	475		
Report à nouveau (+/-)	480	20 641	20 641
Résultat de l'exercice (+/-)	490	27 221	22 104
Total passif	L99	6 345 520	4 502 450

Hors-bilan	Code poste	Exercice N	Exercice N-1
Engagements donnés			
Engagements de financement	615	335 241	318 105
Engagements de garantie	635	1 825 615	1 737 647
Engagements sur titres	655		
Engagements reçus			
Engagements de financement	705		
Engagements de garantie	715		
Engagements sur titres	735		

II. — Compte de résultat publiable au 31 décembre 2016

(En milliers d'euros.)

	Code poste	Exercice N	Exercice N-1
+ Intérêts et produits assimilés	500	73 320	60 037
- Intérêts et charges assimilées	505	35 217	25 211
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	510		
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	515		
+ Produits sur opérations de location simple	520		
- Charges sur opérations de location simple	525		
+ Revenus des titres à revenu variable	530		
+ Commission (produits)	540	20 681	14 128
- Commissions (charges)	545	0	0
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	550	307	199
+/- Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de placement et assimilés	555	860	
+ Autres produits d'exploitation bancaire	560	0	
- Autres charges d'exploitation bancaire	565	4 135	109
Produit net bancaire	600	55 816	49 043
- Charges générales d'exploitation	605	12 315	8 858
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles & corporelles	610	650	720
Résultat brut d'exploitation	620	42 851	39 466
+/- Coût du risque	625	28	-1 107
Résultat d'exploitation	630	42 879	38 359
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	640	0	0
Résultat courant avant impôt	650	42 879	38 359
+/- Résultat exceptionnel	655		
- Impôt sur les bénéfices	660	-15 658	-16 255
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	665		
Résultat net	690	27 221	22 104

III. — Notes annexes de l'exercice 2016

Ces notes annexes font partie intégrante des comptes annuels. Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

Note 1. — Règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels sont établis et présentés dans le respect des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF).

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement ANC 2016 - 07 homologué par arrêté du 26 décembre 2016 qui à partir des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2016 regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique et tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

b) Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés prorata-temporis au compte de résultat. En ce qui concerne les commissions, une distinction est opérée entre :

- Les commissions rémunérant une prestation continue qui sont comptabilisées prorata-temporis.
- Les commissions rémunérant une prestation ponctuelle qui sont comptabilisées à leur date de paiement (flat).

Les intérêts impayés sont comptabilisés en compte de résultat jusqu'à la survenance d'une procédure judiciaire ou de tout évènement justifiant la suspension de ladite comptabilisation. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur recouvrement paraît partiellement ou totalement compromis, conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

c) Transactions entre parties liées

Qatar National Bank – Succursale de Paris applique le règlement ANC 2016 - 07 homologué par arrêté du 26 décembre 2016, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan.

L'application de ce règlement ne concerne pas Qatar National Bank – Succursale de Paris sur la période.

d) Conversion des opérations en devises

Les résultats sur opérations de change sont déterminés conformément au règlement ANC 2016 - 07 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les créances, les dettes et les engagements hors-bilan libellés en devises sont évalués au cours de change à la clôture de l'exercice. Les gains et pertes de change latents et définitifs sont enregistrés en compte de résultat. Les produits et les charges payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction.

Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

Les reports et déports sur les contrats de change à terme de couverture sont étalés prorata temporis en compte de résultat. Les autres contrats de change et les instruments financiers à terme en devises sont évalués au prix du marché. Les contrats de change à terme sec ou couverts par des instruments à terme sont réévalués au cours du terme restant à courir. Les swaps cambistes s'enregistrent comme des opérations couplées d'achats et de ventes à terme de devises. Les swaps financiers de devises sont assujettis aux dispositions du règlement ANC 2016 - 07 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

e) Instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements ANC 2016 - 07 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour la valeur nominale des contrats. A la date de clôture, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon la nature des instruments et les intentions des opérateurs à l'origine.

Les contrats d'échange de taux et assimilés (accords de taux futurs, garantie de taux plancher et plafond) sont classés selon le critère de l'intention initiale dans les catégories suivantes :

- micro-couverture (couverture affectée) ;
- macro-couverture (gestion globale de bilan) ;
- positions spéculatives/positions ouvertes isolées ;
- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Qatar National Bank – Succursale de Paris, n'a souscrit que des opérations de micro-couverture.

Les montants perçus ou payés concernant cette catégorie sont comptabilisés prorata temporis dans le compte de résultat.

Les charges et produits sur instruments utilisés en couverture d'un élément ou d'un ensemble d'éléments homogènes sont enregistrés en résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Les éléments de résultat de l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le même poste que les produits et charges concernant les éléments couverts en « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées ».

f) Créances avec les établissements de crédit et à la clientèle

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances détenues sur des établissements de crédit au titre d'opérations bancaires à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme. Les créances sur les établissements de crédit sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentées des intérêts courus non échus et nette des dépréciations constituées au titre du risque de crédit.

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales, comptes ordinaires débiteurs et autres concours à la clientèle. Les crédits à la clientèle émis sont inscrits au bilan à leur valeur nominale augmentées des intérêts courus non échus et nette des dépréciations constituées au titre du risque de crédit.

Les éléments d'actif mis en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les éléments reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan du cessionnaire, mais celui-ci enregistre à son actif le montant décaissé, représentatif de sa créance sur le cédant.

Les produits et charges relatifs aux titres donnés en pension ou reçus en pension sont rapportés au compte de résultat prorata temporis.

Créances douteuses

Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours échus et non échus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un concours au moins présente un risque de crédit avéré, identifié de manière individuelle. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions. L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au traitement comptable du risque de crédit, modifié par le règlement CRC n° 2005-03 du 25 novembre 2005, notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois, six mois en matière immobilière et neuf mois pour les créances sur les collectivités territoriales.

Un encours douteux compromis est un encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé.

Dépréciation

Les créances, dont le recouvrement est devenu incertain, donnent lieu à la constitution de dépréciations, inscrites en déduction de l'actif, destinées à couvrir le risque de perte. Les dépréciations sont calculées créance par créance et correspondent à la différence entre la valeur comptable de la créance et les flux futurs estimés actualisés au taux du contrat, en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques ainsi que les garanties éventuelles sous déduction de leurs coûts de réalisation.

g) Méthode de notation interne

QNB Paris utilise des systèmes de notation externes et/ou internes permettant d'apprécier l'existence d'un risque de crédit.

h) Provisions

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges (non directement liés à des opérations bancaires et des opérations connexes) nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

Conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000-06, abrogé par le Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014, la constitution de telles provisions est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue de ce tiers.

i) Coût du risque

Le coût du risque correspond à la différence entre les créances exigibles du fait des défauts de paiement et les sommes recouvrées.

Le coût du risque pour l'exercice 2016 se définit comme suit :

QNB Succursale de Paris a signé en octobre 2012, lors de la restructuration de sa créance Boubyan un contrat de fiducie

L'encours de la créance Boubyan - Aref dans les livres de QNB Paris se montait à 3 150 988,67 € au 31 décembre 2015. Une provision à hauteur de 964 K€ au titre du dossier Boubyan et de 1 526 K€ pour le dossier Aref avaient été constitués pour couvrir les pertes potentielles de ce dossier.

En 2016, la totalité des biens ont été vendus et le dossier a été soldé dans les comptes de QNB Paris. Les sommes recouvrées ont généré un reliquat de +28 K€ dans les comptes à fin 2016.

j) Immobilisations

Les règles de comptabilisation des immobilisations sont définies par le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Les immobilisations sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire, à savoir :

Installations téléphonique	10 %
Installations électrique	10 %
Climatisation	10 %
Systèmes de sécurité	10 %
Informatique	20 %
Mobilier	10 %
Matériel	10 %
Agencement	10 %

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire sans substance physique. Les immobilisations incorporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Elles sont amorties selon leur durée probable d'utilisation.

Logiciel	20 %
----------	------

k) Opérations sur titres**Titres de transaction**

Sont considérés comme titres de transaction, les titres qui sont acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance.

Ils sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition, intérêts et frais inclus, dans la catégorie comptable Obligations et Autres Titres à revenu fixe.

Titres de placement

Au 31 décembre 2016, Qatar National Bank – Succursale de Paris n'a pas de titre de placement dans ses livres.

Titres d'investissement

Au 31 décembre 2016, Qatar National Bank – Succursale de Paris n'a pas de titre d'investissement dans ses livres.

l) Retraites**Engagements sociaux**

Les avantages versés au personnel sont comptabilisés en application de la Recommandation n° 2003-R-01 du Conseil National de la Comptabilité. Ils sont classés en 4 catégories :

Avantages à court terme

Les avantages à court terme recouvrent principalement les salaires, congés annuels, intéressement, participation, primes payés dans les douze mois de la clôture de l'exercice et se rattachant à cet exercice. Ils sont comptabilisés en charge de l'exercice y compris pour les montants restants dus à la clôture.

Indemnités de fin de carrière

Il s'agit des indemnités accordées aux salariés lors de leur départ en retraite, La convention collective des banques accorde une indemnité d'un montant égal à deux mois de salaire. QNB Paris respecte les recommandations de la convention collective. Ces indemnités de fin de carrière ne font l'objet d'aucune provision, le montant étant non significatif.

Engagements contractés au profit des dirigeants

QNB Paris n'a pas d'engagement spécifique contracté au profit des dirigeants.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages au personnel postérieurs à l'emploi recouvrent les indemnités de départ en retraite, les retraites et avantages aux retraités.

Ces avantages peuvent être classés en deux catégories : les régimes à cotisations définies (non représentatifs d'un engagement à provisionner pour l'entreprise) et les régimes à prestations définies (représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise et donnant lieu à évaluation et provisionnement).

Qatar National Bank ne souscrit pas à des régimes à prestations définies.

m) Avances ou crédits accordés aux membres de la direction

La direction ne bénéficie pas d'avances ou de crédits sur l'exercice 2016.

n) Evénements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact sur les comptes 2016.

Note 2. — Opérations interbancaires

Actif		2016			2015
		Brut	Dépréciation	Net	Net
Caisse, banques centrales, CCP	Poste 010	28 389		28 389	29 142
Créances sur les établissements de crédit (y compris créances rattachées)	Poste 030	3 508 477		3 508 477	1 844 738
A vue		11 293		11 293	18 777
A terme		3 497 184		3 497 184	1 822 457
Dont devises		2 008 389		2 008 389	485 550
Dont entreprises liées		1 884 886		1 884 886	438 478
Dont euros		1 500 088		1 500 088	1 355 684
Dont entreprises liées		1 247 800		1 247 800	1 310 489
Intérêts courus non échus		11 827		11 827	3 504
Dont intérêts courus non échus en devises		11 383		11 383	2 104
Dont intérêts courus non échus en euros		444		444	1 400

Passif		2016			2015
		Brut	Provisions	Net	Net
Dettes envers les établissements de crédits (y compris dettes rattachées)	Poste 310	2 747 357		2 747 357	2 467 921
A vue		37 511		37 511	58 206
A terme		2 709 847		2 709 847	2 407 398
Dont devises		448 962		448 962	443 955
Dont entreprises liées		262 337		262 337	227 355
Dont euros		2 260 885		2 260 885	2 021 649
Dont entreprises liées		2 231 303		2 231 303	1 978 946
Intérêts courus non échus		3 584		3 584	2 317
Dont intérêts courus non échus en devises		1 891		1 891	627
Dont intérêts courus non échus en euros		1 693		1 693	1 690

Note 3. — Répartition des emplois et des ressources à terme interbancaires

a) Selon la durée restant à courir (hors intérêts courus non échus)

Emplois - Poste 030	D < 3 mois	3 m < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans
Créances sur les établissements de Crédits	23 119			
Comptes et Prêts à terme				
En Devises	483 578	140 617	1 365 570	
En euros	714 739	230 854	550 000	

b) Répartition géographique des établissements de crédits (hors intérêts courus non échus)

Emplois - Poste 030	2016	%	2015	%
Qatar	3 133 072	89,60 %	1 707 738	92,75 %
Pays du golfe	0	0,00 %	2 207	0,12 %
Europe	32 881	0,94 %	47 862	2,60 %

Amérique du Nord	6 180	0,18 %	0	0,00 %
Autres pays	324 518	9,28 %	83 427	4,53 %
	3 496 650	100,00 %	1 841 234	100,00 %
Dont comptes à vue	11 293		18 777	

c) Selon la durée restant à courir (hors intérêts courus non échus)

Ressources - Poste 310	D < 3 mois	3 m < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans
Dettes envers les établissements de Crédits Compte et Emprunts à terme	41 095			
En devises	233 927	130 609	94 702	25 319
En euros	159 180	176 305	710 749	1 175 472

d) Répartition géographique des établissements de crédits (hors intérêts courus non échus)

Ressources - Poste 310	2016	%	2015	%
Qatar	2 519 880	91,84 %	2 247 779	91,17 %
Pays du golfe	27	0,00 %	126	0,01 %
Europe	4 649	0,17 %	635	0,03 %
Amérique du Nord		0,00 %	2 566	0,10 %
Autres pays	219 218	7,99 %	214 498	8,70 %
	2 743 773	100,00 %	2 465 604	100,00 %
Dont comptes à vue	37 511		58 206	

Note 4. — Créances sur la clientèle

Actif		2016			2015
		Brut	Dépréciation	Net	Net
Opérations avec la clientèle (y compris créances rattachées)	Poste 048	2 185 585	21	2 185 564	2 102 351
Autres concours à la clientèle		2 178 567	21	2 178 546	2 093 696
Comptes ordinaires débiteurs		7 018		7 018	8 655
Dont devises		158 975		158 975	170 895
Dont euros		2 026 610	21	2 026 589	1 931 456
Intérêts courus non échus		5 646		5 646	5 461
Dont devises		1 151		1 151	1 128
Dont euros		4 495		4 495	4 333

Passif		2016			2015
		Brut	Provision	Net	Net
Comptes créditeurs de la clientèle (y compris dettes rattachées)	Poste 348	3 180 721		3 180 721	1 660 189
A vue		708 018		708 018	436 412
A terme		2 472 703		2 472 703	1 223 777
Dont devises		1 675 703		1 675 703	232 131
Dont euros		1 505 018		1 505 018	1 428 058
Intérêts courus non échus		9 718		9 718	2 595
Dont devises		9 396		9 396	1 457
Dont euros		322		322	1 138

Dans le cadre de son activité bancaire, la Succursale de Paris bénéficie des dispositions de l'article 9 du règlement n° 93-05 du Comité de la réglementation bancaire du 21 décembre 1993 relatif au contrôle des grands risques.

Cette disposition permet à la Succursale de Paris de calculer ses risques sur les fonds propres de sa maison mère.

Au 31 décembre 2016, les engagements inscrits dans les livres de la Succursale de Paris mais pris sur les fonds propres de sa maison mère s'élèvent à 1 754 867 K€.

Note 5. — Répartition des emplois et des ressources à terme de la clientèle

Au 31 décembre 2016, l'encours brut global de crédit de la succursale de Paris est de 2 178 567 Mio €.

a) Selon la durée restant à courir (y compris intérêts courus non échus)

Emplois - Poste 048	D < 3 mois	3 m < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans
Concours à la Clientèle				
En devises	34 459	0	94 702	25 319
En euros	11 461	96 300	744 738	1 178 606

b) Répartition géographique des emplois avec la clientèle (créances douteuses incluses - hors intérêts courus non échus)

Emplois - Poste 048	2016	%	2015	%
Qatar	13 794	0,63 %	32 523	1,55 %
Pays du golfe		0,00 %	0	0,00 %
Europe	2 097 907	96,24 %	1 993 635	94,96 %
Autres pays	68 238	3,13 %	73 243	3,49 %
Dépréciations créances douteuses	-21		-2 511	
Capital	-21		-2 206	
Intérêts	0		-305	
	2 179 918	100,00 %	2 096 890	100,00 %
Dont comptes ordinaires et créances douteuses	7 018		6 172	

c) Selon la durée restant à courir (y compris intérêts courus non échus)

Ressources - Poste 348	D < 3 mois	3 m < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans
Comptes Créiteurs à terme				
En devises	300 129	10 004	1 365 570	
En euros	809 561	145 457	550 000	

d) Répartition géographique des comptes créditeurs de la clientèle (y compris intérêts courus non échus)

Ressources - Poste 348	2016	%	2015	%
Qatar	169 098	5,32 %	97 427	5,88 %
Pays du golfe	14 238	0,45 %	13 916	0,84 %
Europe	2 981 138	93,73 %	1 409 633	85,04 %
Autres pays	16 247	0,51 %	136 619	8,24 %
	3 180 721	100,00 %	1 657 595	100,00 %
Dont comptes à vue	708 018		433 817	

Note 6. — Ventilation de l'encours brut de crédit par secteurs d'activité économique et par contreparties

Description	Gouvernement	Institutions gouvernementale	Secteur Privé	Total
I - Gouvernement				
1. Ministère				
2. Autres	7 800			7 800
				7 800
II - Commerces - Services				
A. Commerces				
1. Agriculture et produits connexes				
2. Pétrole			126 755	126 755
A. Services financiers				
1. Compagnies d'investissement				
2. Autres banques			347 674	347 674
B. Services généraux				
1. Compagnies aériennes				
2. Autres			705 700	705 700
				1 180 129

VI - Investissement immobilier				
1. Logement privatif			109 278	109 278
2. Immeuble de bureaux			1 228 917	1 228 917
3. Terrains				
4. Autres				
				1 338 195
VII - Crédits à la Consommation				
1. Véhicules				
2. Fournitures				
3. Personnel			1 069	1 069
4. Autres			436	436
				1 505
Total all sectors				2 527 629

Note 7

A) Total des dépréciations

Intitulés	Montant au Début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la Fin de l'exercice
Dépréciation clientèle	2 511		-2 490		21

B) Encours des créances douteuses banques et clientèle

Intitulés	Montant au Début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Fluctuation des cours	Montant à la Fin de l'exercice
Banques	0	0	0	0	0
Clientèle	3 172		-3 151	0	21
Total des encours	3 172		-3 151	0	21

C) Encours des créances douteuses compromises banques et clientèle

Intitulés	Montant au Début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Fluctuation des cours	Montant à la Fin de l'exercice
Clientèle	3 172		-3 151	0	21
Total des encours	3 172		-3 151	0	21

D) Total des dépréciations pour créances douteuses banques et clientèle

Intitulés	Montant au Début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la Fin de l'exercice
Banques	0	0	0	0	0
Clientèle	2 511		-2 490	0	21
Total des dépréciations	2 511	0	-2 490	0	21

E) Total des dépréciations pour créances douteuses compromises banques et clientèle

Intitulés	Montant au Début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la Fin de l'exercice
Banques	0	0	0	0	0
Clientèle	2511		-2 490	0	21
Total des dépréciations	2 511	0	-2 490	0	21

Note 8

A) Immobilisations corporelles - Montants bruts avant amortissements - Poste 140

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation acquisitions et virement de poste à poste	Diminution		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Par reclassement	Par cession ou mises hors service	
Installations générales, agencements, aménagements, divers	4 217				4 217
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	1 012	41		3	1 050
Autres immobilisations	0				0
Immobilisations corporelles en cours					
Avances & acomptes					
Total	5 229	41		3	5 267

B) Immobilisations incorporelles - Montants bruts avant amortissements - Poste 130

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation acquisitions et virement de poste à poste	Diminution		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Par reclassement	Par cession ou mises hors service	
Logiciels informatiques	1 595	34			1 629
Avances & acomptes					
Total	1 595	34			1 629

Note 9

Amortissements - Immobilisations corporelles - Poste 140

Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentation		Diminution	Montants des amortissements à la fin de l'exercice
		Dotations de l'exercice linéaires	Dotations de l'exercice dégressif	Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif & reprises	
Installations générales, agencements, aménagements	2 591	315			2 906
Matériel de transport	0				0
Matériel de bureau informatique mobilier	814	178			992
Autres immobilisations					
Total	3 405	493		0	3 898

Amortissements - Immobilisations incorporelles - Poste 130

Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentation		Diminution	Montants des amortissements à la fin de l'exercice
		Dotations de l'exercice linéaires	Dotations de l'exercice dégressif	Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif & reprises	
Logiciels informatiques	1 160	153			1 313

Note 9b

Immobilisations corporelles nettes d'amortissements - Poste 140

Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montants à la fin de l'exercice
		Acquisitions	Amortissements	
Installations générales, agencements, aménagements,	1 626		315	1 311
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau informatique mobilier	198	41	181	58
Autres immobilisations				
Total	1 824	41	496	1 369

Immobilisations incorporelles nettes d'amortissements - poste 130

Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montants à la fin de l'exercice
		Acquisitions	Amortissements	
Logiciels informatiques	435		153	316

Note 10. — Capitaux propres - Poste 435

a) Qatar National Bank SAQ succursale de Paris est une implantation en France de Qatar National Bank SAQ Société de droit Qatari. Le Capital de la succursale est constitué d'une dotation accordée par le Siège Social.

b) Le mouvement des capitaux propres de la succursale de Paris peut être résumé comme suit :

	Dotation en Capital	Résultat en attente d'affectation	Report à nouveau au 31/12/2015	Total
Au 31 décembre 2015	323 547	22 104	20 641	366 292
Affectation résultat 2015		-22 104		-22 104
Profit de l'exercice 2016		27 221		27 221
Augmentation de capital 2016	0		39 000	39 000
Solde au 31 décembre 2016	323 547	27 221	59 641	410 409

Il sera proposé de transférer dans les comptes de notre maison mère le résultat de l'exercice 2016.

Note 11. — Comptes de régularisation

	2016	2015
A l'actif - Poste 180	9 204	22 910
Charges payées d'avance	42	93
Chèque à recouvrer	0	0
Commission trade finance à encaisser	0	18 740
Intérêts à recevoir sur portefeuille HQLA	8 193	3 768
Divers	970	309
Au passif - Poste 370	6 250	6 365
Charges à payer	2 408	739
Provision congés payés	497	416
Bonus	0	132
Autres charges à payer	1 911	191
Compte d'attente	364	384
Produits perçus d'avance	3 478	5 242
Différentiel sur swap d'intérêts	0	0

Note 12. — Autres Actifs / Passifs

	2016	2015
Autres actifs - Poste 170	2 444	2 396
Cautionnement	598	950
Tva à récupérer	0	0
Divers	34	8
Impôts sociétés	673	
Impôts différés	1 140	1 438
Autres passifs - Poste 360	784	1 683
Créditeurs divers	784	325
Impôts sociétés	0	1 358

Note 13. — Intérêts - Postes 500 et 505

	2016	2015
Net	38 104	34 826
Intérêts et produits assimilés		

Banques	15 992	8 503
Clientèle	57 328	51 534
Intérêts et charges assimilés		
Banques	21 647	20 998
Clientèle	13 570	4 213

Note 14

	2016	2015
Commissions (Produits) - Poste 540	20 467	14 128
Produits sur opérations bancaires	16 842	10 997
Produits sur opérations de financement	3 625	3 131
Commissions (Charges)	0	0
Charges sur services financiers / courtages	0	0

Note 15. — Charges et produits divers d'exploitation - Poste 560 et 565

	2016	2015
Charges	4 135	109
Frais divers	4 135	109
Taxes	0	0
Produits	0	1
Frais généraux	0	1
Remboursements divers	0	0
Taxes	0	0

Note 16. — Éléments du Hors-Bilan - Postes 615 à 655

QNB négocie des instruments dérivés de gré à gré avec sa clientèle. Des instruments de caractéristiques similaires et de sens opposé ont été conclus avec notre siège. Ces dérivés ne sont pas l'objet d'un provisionnement de leur moins-value latente à fin 2016. Ces dérivés font actuellement l'objet d'une comptabilisation en résultat à hauteur du montant net des différentiels versés et reçus.

Les instruments conclus avec nos clients et ceux avec le siège font l'objet d'un adossement. Les instruments de couverture sont classés comptablement dès l'origine de leur transaction en opération de micro-couverture. Par défaut, les éléments couverts sont classés comptablement en position ouverte isolée. A la clôture, en cas de plus-values latentes des éléments en position ouverte isolée, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en résultat.

Par ailleurs, le provisionnement éventuel des moins-values latentes des éléments en position ouverte isolée tient compte des plus-values latentes des instruments de couverture, en raison de la relation de couverture. Les différentiels d'intérêt courus et non échus sont comptabilisés à la clôture en charge ou en produit, en tenant compte des éventuels accords de compensation de flux avec chaque contrepartie. Lors de la réalisation de versements de primes ou différentiels, ceux-ci sont comptabilisés prorata temporis en charge ou produit, en tenant compte des éventuels accords de compensation de flux avec chaque contrepartie.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Banque possède plusieurs engagements inscrits en hors bilan, tels que les lettres de crédits, les acceptations et les garanties.

	Qatar	Pays du Golfe	Europe	Autres Pays	Total Hors Bilan
Import L/Cs					0
Export L/Cs	18 916		5 950	446 853	471 720
Garanties	10 597	120	1 413 121	401 776	1 825 615
Engagements non utilisés			343 478	8 763	352 241
Dont entreprises liées	29 295			300 805	330 100
Total	29 513	120	1 762 549	857 392	2 649 575

	Qatar	Pays du Golfe	Europe	Autres Pays	Total Hors Bilan
Collar	80 000		80 000		160 000
IRS	388 468		381 571		770 039
Dont entreprises liées	468 468				468 468
Total	468 468		461 571		930 039

Note 17. — Personnel - Poste 605

L'effectif moyen de la succursale de Paris est de 37 personnes dont 22 cadres.

L'évolution de l'effectif pour l'année 2016 peut se détailler comme suit :

- Embauche d'un trade product manager ;
- Embauche d'une directrice du département finance ;
- Embauche d'un RM Corporate ;
- Embauche d'un senior manager transaction banking ;
- Embauche d'un Assistant Private Banker ;
- Embauche d'un Caissier.

	2016	2015
Montant des charges de personnel	5 973	4 805
Dont salaires et traitements	3 682	2 835
Charges sociales et divers	1 919	1 665
Charges de retraite	372	305

Note 18. — Autres frais administratifs - Poste 605

	2016	2015
Autres frais administratifs	6 341	4 053
Locations	795	792
Autres biens et services	3 959	3 334
Impôts et taxes	1 289	1 006
Impôt différé actif	298	-1 079

Montants des honoraires des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2016 : 83 410,00 €

Note 19. — Dettes fiscales et sociales

Du fait de son statut de succursale de banque étrangère non résidente hors UE, la succursale de Paris était soumise à la règle de la double imposition. De ce fait, avant de verser un dividende à ses actionnaires, la succursale de Paris devait s'acquitter de la retenue à la source, en complément de son impôt sur les sociétés, ce qui avait pour effet de faire passer son taux d'imposition à 43,064 %.

Cette double imposition a été annulée par la publication au journal officiel du 31 juillet 2009 de l'avenant à la convention fiscale signée entre la France et le Qatar du 4 décembre 1990 en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et les fraudes fiscales. Cela a pour effet de ramener rétroactivement, à compter du 1^{er} janvier 2007, le taux d'imposition de la succursale à 34,93 %.

A ce titre, il a été accordé à la succursale un dégrèvement de la retenue à la source pour les exercices 2008 et 2007. La restitution se monte à 626 242,00 € pour l'exercice 2007 et à 422 670,00 € pour l'exercice 2008.

En 2011, la succursale a fait l'objet d'un contrôle fiscal pour la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009.

Ce contrôle a donné lieu à un redressement de 118 207,00 €. Un règlement pour la somme de 8 021,00 € représentant les intérêts de retard a été effectué le 13 septembre 2011 par le débit d'un compte de charge. Un règlement de la somme de 110 186,00 € représentant le redressement fiscal a été fait en date du 13 septembre 2011 mais ce règlement a été compensé par la comptabilisation d'un impôt différé.

Les exercices de 2013 à 2016 sont susceptibles d'être contrôlés par l'Administration Fiscale. La dernière vérification effectuée par la Direction Générale des Impôts portait sur la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009. Les redressements notifiés ont été mis en recouvrements et acquittés au cours de l'exercice 2011.

La succursale utilise la méthode de l'imposition différée de façon permanente. Pour cela, la succursale enregistre à l'actif de son bilan le montant différé. Celui-ci intègre que les taxes provisionnées sur l'exercice mais exigible l'année suivante mais aussi le montant de sa provision pour gratification si le paiement est effectué en décalage d'exercice.

Note 20. — Informations concernant une opération de fiducie

QNB Succursale de Paris a signé en octobre 2012, lors de la restructuration de sa créance Boubyan un contrat de fiducie.

Objet de ce contrat : Contrat de fiducie-gestion. Le constituant (la société Nova) transfère au fiduciaire (la société Equitis Gestion) les actifs transférés qui sont dès lors la propriété du fiduciaire. Les actifs transférés seront détenus par le fiduciaire en vue de l'accomplissement de sa mission au profit des bénéficiaires seniors qui l'acceptent. La durée de la fiducie est du 23 octobre 2012 jusqu'à la date de cession du dernier bien immobilier.

Identité du ou des constituants et du fiduciaire : Constituant : la société Nova 4, société à responsabilité limitée au capital de 1 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 788 689 057, dont le siège social est situé au 52, rue de Bassano 75008 Paris.

Fiduciaire : la société Equitis Gestion, société par actions simplifiée au capital de 751 014 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 431 252 121, dont le siège social est situé à Paris (75017) 6, place de la République Dominicaine.

Nature des actifs et des passifs transférés ou à transférer par le(s) constituant(s) dans la fiducie :

- les parts sociales ;
- les créances intragroupes ;
- les créances de commissions de gestion.

Nature de la contrepartie attribuée au(x) constituant(s) :

L'intégralité des parts sociales et des droits de vote de Boubyan Four.

Nature des droits ou obligations revenant au bénéficiaire :

- Droits : Le fiduciaire doit respecter le cadre précis de sa mission. Chaque dépassement doit être accepté par la majorité ou l'unanimité des bénéficiaires seniors.
- Devoirs : le bénéficiaire senior cédant informera immédiatement l'Agent des Bénéficiaires seniors de tout projet de cession de tout ou partie de ses engagements ;
- Si le bénéficiaire senior n'est pas partie au contrat de fiducie-gestion, il devra y adhérer sans condition et concomitamment à la souscription de sa participation.

La totalité des encours Aref et Boubyan ont été soldés au 31 décembre 2016.

Note 21

Ventilation du portefeuille-titres par catégories

(En milliers d'euros.)	Transaction		Placement		Total (1) + (2)	Créances rattachées	Total
	Total (1)	Dont titres cotés	Total (2)	Dont titres cotés			
Effets publics et valeurs assimilées							
Obligations et autres titres à revenu fixe			609 736	609 736	609 736	8 193	617 929
Actions et autres titres à revenu variable							
Actions propres							
Total	0	0	609 736	609 736	609 736	8 193	617 929

Répartition des obligations et autres titres à revenu fixe selon l'émetteur

(En milliers d'euros.)	Organismes publics	Autres émetteurs	Total
Effets publics et valeurs assimilées			
Obligations et autres titres à revenu fixe	609 736		609 736
Actions et autres titres à revenu variable			
	609 736	0	609 736

IV. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée conformément à l'article L. 511-38 du Code monétaire et financier, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Qatar National Bank SAQ - Succursale de Paris, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction générale de la succursale. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. — Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la succursale à la fin de cet exercice.

II. — Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. — Vérifications et informations spécifiques

S'agissant d'une succursale d'un établissement bancaire de droit étranger, les vérifications et informations spécifiques ne trouvent pas à s'appliquer.

Paris et Paris-La Défense, le 29 septembre 2017
Les Commissaires aux comptes

RSM Paris
Martine Leconte

Ernst & Young et Autres
Hassan Baaj

V. — Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public à notre Succursale : 65, Avenue d'Iéna – 75116 Paris.

1704880